

LA PHRASE

Selon qu'une phrase est formée avec une ou plusieurs propositions, on dit qu'elle est simple ou complexe.

proposition : Dans une phrase, chaque groupe de mots organisé autour d'un verbe conjugué, s'appelle une proposition.

Exemple 1:

- Il a beaucoup plu et il a fait très froid.
- Dans cette phrase, il y a 2 verbes conjugués.
- On distingue deux groupes de mots « Il a beaucoup plu » et « il a fait très froid ».
- Ces 2 séries de mots sont organisées autour des verbes conjugués « a plu » et « a fait ».

Ce sont des propositions séparées par le mot de liaison « et ».

Une phrase simple : elle ne contient qu'un seul verbe conjugué. On parle alors de proposition indépendante :

Exemple

Il arriva dans cette ville immense par l'ancienne entrée.

Exemple:

- Cette maison est très belle.
- Le verbe conjugué est le mot « est ».
- Cette phrase est construite autour du seul verbe conjugué « est ».

C'est donc une phrase simple.

Rq :

Si une phrase n'a pas de verbe, on parle de phrase nominale ou averbale :

Étonnante ville !

Une phrase complexe : elle est formée avec au moins 2 propositions et donc au moins avec 2 verbes conjugués.

Chaque partie de la phrase complexe s'appelle une proposition :

Exemple 1 :

- Cette maison paraît très ancienne mais elle a beaucoup de charme.
 - « Cette maison paraît très ancienne » et « elle a beaucoup de charme » sont 2 propositions séparées par le mot de liaison « mais ».
 - Elles sont organisées autour des verbes « paraît » et « a ».
- C'est donc une phrase complexe.

Exemple 2 :

- Les chasseurs attendent (que) la tempête se calme.
- « Les chasseurs attendent » est la première proposition.
- « que la tempête se calme » est la 2ème proposition introduite par le mot « que ».
- Ici, nous avons donc une phrase complexe, formée avec 2 propositions.

Nous avons bien ici une phrase complexe.

Chaque proposition s'organise autour d'un noyau constitué par le verbe.

Les propositions d'une même phrase peuvent être soit juxtaposées, soit coordonnées, soit subordonnées.

La juxtaposition : lorsque les propositions ne sont pas séparées par un mot mais par un signe de ponctuation. (Virgule, point-virgule, deux points ou points de suspensions).

Exemple 1 :

- Il boit, il mange. (Juxtaposition avec une virgule.)
- Je regarde le ciel, je cherche la lune.
- Les 2 propositions sont indépendantes et sont simplement séparées par une virgule (,).

Elles sont donc juxtaposées.

La coordination : lorsque les propositions sont séparées par une conjonction de coordination. (mais, ou, et, donc, or, ni, car) ou un adverbe de liaison (puis, en effet, cependant, etc.).

Exemple 1:

Il boit et il mange. (Coordination avec la conjonction de coordination « et ».)

- Je regarde le ciel et je cherche la lune.
 - Les 2 propositions sont indépendantes et réunies avec la conjonction de coordination « et ».
- Elles sont donc coordonnées.

a) Les conjonctions de coordination

mais, ou, et, donc, or, ni, car

b) Les adverbes

Les adverbes permettent d'exprimer la relation logique entre deux propositions (ainsi, aussi, en effet, par conséquent, au contraire, d'ailleurs...). Ils sont très utilisés dans l'argumentation. Ils indiquent également une progression dans le texte (premièrement, d'abord, ensuite, puis, enfin, finalement...).

➤ c) L'emploi des conjonctions de coordination

- mais exprime l'opposition : Ce lettré fuyait toujours la foule mais connaissait les hommes.

- ou exprime l'alternative : Montrez-moi patte blanche, ou je n'ouvrirai point.

- et exprime l'addition : Ituriel est un génie de premier rang et il a le département de la haute Asie.

- donc exprime la conséquence : Vous avez vu notre armée, donc vous savez que nos jeunes officiers se battent très bien.

- or introduit un nouvel argument ou une nouvelle idée importants pour la suite du raisonnement ou du récit : Le petit chaperon rouge prit le chemin de la forêt, or le loup y rôdait.

- ni généralement répété exprime l'alternative (c'est l'équivalent négatif de « et ») : Il ne pensait pas qu'il viendrait ni qu'il serait accompagné.

- car exprime la cause, une explication voire une justification : Le repas fini, chacun d'eux s'en alla car pas un ne pouvait souffrir l'autre.

La subordination : lorsqu'une proposition dépend d'une autre. Le mot de liaison s'appelle le **subordonnant** et se fait avec un pronom relatif (que, qui, dont, etc.), une conjonction de subordination (parce que, bien que, si bien que, etc.) ou un mot interrogatif (pourquoi, comment, qui, où, etc.).

Exemple 1:

• Je crois que tu mens.

• (Proposition subordonnée liée à sa principale par la conjonction de subordination « que ».)

• Je ne sais pas quand ton train partira.

(Proposition subordonnée liée à sa principale par l'adverbe interrogatif « quand ».)

• Il mange le repas qu'il a préparé. (Subordination avec le pronom relatif « qu' ».)

• Il mange parce qu'il a faim. (Subordination avec la conjonction de subordination « parce qu' ».)

Il mange quand il a faim. (Subordination avec le mot interrogatif « quand ».)

3. Faire la différence entre un pronom relatif et une conjonction de subordination

a) Le pronom relatif

Le pronom relatif reprend un nom. C'est la raison pour laquelle on le trouve souvent après un nom :

L'antichambre était remplie de gens qui se plaignaient.

Le pronom relatif reprend le nom « gens » (que l'on appelle alors l'antécédent).

b) La conjonction de subordination

La conjonction de subordination est souvent placée après un verbe :

Il dit que la guerre est déclarée.

La proposition subordonnée introduite par une conjonction de subordination est dite complétive, car elle complète le verbe à la manière d'un COD.

Parfois la conjonction de subordination exprime une circonstance (de temps, de cause...) :

Il était plongé dans ces idées funestes, quand il se présenta à la porte un homme grave.

La proposition subordonnée introduite par une telle conjonction de subordination est dite circonstancielle (ici de temps) à la manière d'un complément circonstanciel.